

**Rapport de la Présidente et de la Directrice Exécutive
Association Internationale de Pédiatrie
2007-2010**

Ce rapport couvre les années 2007 à 2010, à partir du 25^e Congrès International de Pédiatrie d'Athènes, (Grèce) d'août 2007.

Ces trois ans ont été endeuillés par la disparition du Professeur Ihsan Dogramaci, l'un des principaux leaders et architectes de l'AIP depuis cinquante ans. Le Professeur Dogramaci nous a quittés le 25 février 2010. L'AIP a publié l'hommage suivant, qui rappelle quelques-unes de ses nombreuses contributions à la santé infantile internationale, à notre métier de pédiatres et, plus largement, aux questions universitaires et mondiales.

Hommage de l'AIP au Professeur Ihsan Dogramaci

Nous, membres de l'Association Internationale de Pédiatrie, sommes profondément attristés par le décès du Professeur Ihsan Dogramaci. C'était un être unique, profondément humain. Il aurait pu, dans son pays, accéder à de hautes fonctions politiques : il a choisi à l'inverse de consacrer sa vie et sa carrière à son métier de pédiatre et à la cause de la santé infantile dans son pays et dans le monde. Sa conviction quant à l'importance de l'éducation pour un pays et pour les peuples l'a conduit à mobiliser son énergie pour la réforme du système éducatif en Turquie. Sa générosité et sa vision à long terme l'ont amené à fonder deux universités qui jouent un rôle pilote, l'une dans le domaine des arts et des sciences, l'autre dans la formation médicale. Il a largement contribué à améliorer la santé dans le monde, au service de l'OMS comme de l'UNICEF ; il en a été l'un des fondateurs et s'est impliqué dans leurs causes tout au long de sa vie. Il s'est intéressé non seulement aux problèmes classiques de la santé infantile, mais aussi plus largement aux questions sociales qui ont un impact durable sur le statut des enfants, comme en témoigne par exemple son travail à la tête de l'*International Children's Center* désormais basé à Ankara.

Le Professeur Dogramaci a dirigé l'Association Internationale de Pédiatrie pendant de nombreuses années, revenant toujours sur le rôle essentiel des pédiatres pour la santé infantile, dans tous les pays. Il a pris contact avec les pédiatres partout dans le monde, et a accueilli les sociétés pédiatriques régionales d'Afrique, d'Asie, d'Asie centrale, d'Amérique latine et du Moyen-Orient dans la famille AIP, une famille jusque là dominée par l'Europe et l'Amérique du Nord. Son ouvrage sur l'histoire de l'Association Internationale de Pédiatrie est un exemple de plus de son dévouement à notre organisation. Il a toujours cru à l'importance des pédiatres, à leur capacité à changer le monde en se mettant à l'écoute des besoins des enfants et des communautés qu'ils soignent.

Passionné d'art, de musique en particulier, aimant les discussions, le Professeur Dogramaci était un compagnon toujours avenant et extrêmement intéressant. Il est probablement le seul directeur d'université à avoir mis en place et animé un orchestre symphonique en tant qu'activité à part entière de l'université, et il était réputé pour donner de merveilleux récitals chez lui.

Nous nous sommes tous enrichis à son contact. Il aura marqué son époque. Sa mémoire restera en nous et il va nous manquer. Nous avons aussi beaucoup appris auprès de Mme Ayser Dogramaci, une femme remarquable, qui a grandement participé aux activités de son époux. Nous lui adressons nos plus sincères condoléances, ainsi qu'à toute la famille Dogramaci.

L'AIP a été également très attristée par la disparition du Professeur Thomas Stapleton, décédé peu de temps après le Congrès de l'AIP à Athènes en 2007. Le Professeur Stapleton était très actif au sein de l'Association Internationale de Pédiatrie, en tant que secrétaire trésorier et membre du Comité Exécutif de 1965 à 1977. Il était également chargé des questions d'éducation au sein de l'AIP, et a joué un rôle important dans l'organisation et la conduite des ateliers de l'AIP. En 1976, à l'occasion d'un atelier à Saint-Domingue, il a prononcé un discours sur les mères adolescentes. C'est aussi en 1976 qu'il s'est exprimé sur la nutrition dans le cadre d'un autre atelier de l'AIP. En 1977, il a organisé un atelier sur l'importance du personnel dans les services de santé infantile dans les pays en développement ; en 1983, au 16^e Congrès International de Pédiatrie de Manille, il a organisé plusieurs sessions sur la pédiatrie sociale et préventive, mettant l'accent sur la primauté de la médecine générale et des soins ambulatoires.

Outre ses activités au sein de l'Association Internationale de Pédiatrie, Thomas Stapleton était un amoureux du vaste monde, avec un intérêt particulier pour la Chine et les pays qui l'entourent. Il était réputé être un homme de culture avec de multiples centres d'intérêt, engagé et passionné de débats. Tous les participants au dîner des Alumni de l'AIP à Athènes en août 2007 ont été séduits par ses anecdotes sur son passé et profondément émus lorsqu'il a lu certains de ses poèmes préférés. Tous les membres de l'Association Internationale de Pédiatrie qui l'ont connu comme ses amis d'autres horizons se souviendront de lui avec affection et gratitude.

Le rapport est divisé en trois parties comme suit :

- I. Direction et administration de l'Association Internationale de Pédiatrie (AIP)
- II. Activités de l'Association Internationale de Pédiatrie (AIP) de 2007 à 2010
- III. Directions futures de l'Association Internationale de Pédiatrie (AIP)

Le programme des réunions de l'Assemblée Générale d'Athènes laissera amplement le temps aux participants de discuter de ce rapport. En attendant, nous invitons les membres à nous faire part de leurs questions et commentaires.

I. Direction et administration de l'Association Internationale de Pédiatrie (AIP)

L'Assemblée Générale des Délégués, composée de l'ensemble des membres de l'AIP, constitue son instance dirigeante suprême. Les membres de l'Assemblée Générale sont les présidents de chaque société membre de l'AIP ou tout représentant officiel de la société désigné pour remplir cette fonction. L'Assemblée Générale des Délégués se réunit tous les trois ans en marge du Congrès International de Pédiatrie de l'AIP. Conformément aux statuts modifiés en 2004, l'Assemblée Générale 2010 compte 163 membres se répartissant comme suit : 144 délégués des sociétés membres nationales, 10 délégués des sociétés représentant une zone géographique ou linguistique et 13 délégués des sociétés internationales de spécialités pédiatriques.

Le Conseil d'Administration (CA) de l'AIP agit au nom de l'Assemblée Générale entre ses réunions et oriente la politique et l'action de l'AIP en fonction des souhaits émis par l'Assemblée Générale. Conformément aux statuts modifiés, le Conseil d'Administration 2007-2010 compte 25 membres, 2 membres d'office et un ou plusieurs membres invités. Conformément à la résolution 208 de l'Assemblée Générale des Délégués, en 2010, le Conseil d'Administration comprendra deux représentants supplémentaires de la société pédiatrique d'Asie Pacifique, du fait de la vaste étendue et du très grand nombre d'enfants de cette région. Le nombre total de membres du Conseil d'Administration 2010 -2013 sera ainsi porté à 27. Le Conseil d'Administration se réunit une ou deux fois par an.

Le Comité Exécutif (CE) de l'AIP se compose des cadres dirigeants de l'AIP (Président, Président à venir, Président du Congrès, Directeur Exécutif, Trésorier, Coordinateur et Président sortant, membre d'office) ainsi que deux représentants élus du Conseil d'Administration, représentant celui-ci au Comité Exécutif. Le Comité Exécutif se réunit lui aussi une ou deux fois par an, habituellement au même moment que le Conseil d'Administration. Son rôle est d'exécuter les mandats du Conseil d'Administration et d'agir en son nom entre les réunions ordinaires de ce dernier. Aux termes des statuts de l'AIP, le Comité Exécutif compte huit membres, plus un membre d'office.

1.1 L'Assemblée Générale des Délégués

La Constitution modifiée de l'AIP, adoptée en 2004 à Cancún par l'Assemblée Générale des Délégués Nationaux lors du 24^e Congrès International de Pédiatrie (CIP), étend le droit de vote durant l'Assemblée Générale des Délégués à toutes les sociétés membres de l'AIP : sociétés nationales, régionales et de spécialités. L'« Assemblée Générale des Délégués Nationaux » a donc été rebaptisée « **Assemblée Générale des Délégués** » (AGD). L'AIP reconnaît désormais officiellement sept grandes zones géographiques associées à un vote : Afrique sub-saharienne, Asie/Pacifique, Asie centrale, Europe, Amérique latine, Moyen-Orient/Afrique du Nord et Amérique du Nord. Le Président de chaque société régionale ou son représentant officiel pour chacune des sept zones géographiques de l'AIP représente cette région à l'Assemblée Générale des Délégués. Les délégués de sociétés membres de l'AIP représentant d'autres entités régionales ou linguistiques sont les bienvenus aux réunions de l'AGD, mais

seront représentés dans toute procédure de vote par la société régionale la plus représentative de leur zone géographique d'origine.

Séances de l'Assemblée Générale des Délégués Nationaux au Congrès International de Pédiatrie 2007

L'Assemblée Générale des Délégués Nationaux 2007 s'est réunie à trois reprises, pour ses séances 24, 25 et 26, à Athènes (Grèce).

Séances 24 et 25 de l'Assemblée Générale des Délégués de l'AIP, 25 août 2007

Le 25 août 2007, les représentants de 53 sociétés membres de l'AIP ont assisté à la 24^e séance de l'Assemblée Générale des Délégués, manquant de peu le quorum. Faute de quorum, aucun vote exécutoire n'était possible à la Séance 24. La réunion a donc été levée pendant 1 minute, conformément aux règles de la Constitution, et rouverte en tant que Séance 25, qui pouvait alors statuer sans quorum. Sept résolutions ont été adoptées (Résolutions AGD 191 – 197).

AGD - Résolution 191 : Adoption de l'ordre du jour

AGD - Résolution 192 : L'AGD de l'AIP félicite le Président de l'AIP Adenike Grange pour sa nomination comme ministre de la Santé de la République fédérale du Nigéria

AGD - Résolution 193 : La séance 24 de l'AGD est levée pour défaut de quorum et rouverte en tant que séance 25 avec possibilité de vote exécutoire sans quorum.

AGD - Résolution 194 : Les procès-verbaux des Séances 21, 22 et 23 de l'AGD (Cancun, août 2004) sont approuvés en l'état.

AGD - Résolution 195 : Adoption du Rapport 2004-2007 de la Présidente de l'AIP et de la Directrice Exécutive

AGD - Résolution 196 : L'AGD approuve le rapport du comité électoral de l'AIP.

Au cours de la Séance 25 de l'AGD, des présentations spécifiques ont mis en évidence deux questions d'importance pour tous les pédiatres

- La Directrice Exécutive Jane Schaller a présenté **Les bases des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)** et indiqué les grandes lignes d'un programme proposé pour l'AIP au niveau des OMD.
- Le Président à venir Chok-wan Chan a présenté un panel sur l'**Éthique** comprenant des présentations sur la **Relations avec l'industrie** (Chok-wan Chan), la **Recherche en pédiatrie** (Ricardo Uauy) et les **Discriminations sexuelles** (Swati Y Bhawe). Ces présentations ont été suivies de vifs débats, la plupart des intervenants soulignant l'importance des activités pédiatriques pour parvenir à atteindre les OMD. Les discussions ont dû malheureusement être interrompues faute de temps, la Cérémonie d'ouverture du Congrès devant commencer. La discussion sur ces questions a repris lors de la séance 26 de l'AGD.

AGD - Résolution 197 : Séance levée

Séance 26 du 29 août 2007 de l'Assemblée Générale des Délégués Nationaux de l'AIP

Les représentants de 95 sociétés membres de l'AIP ont assisté à la 26^e séance de l'Assemblée Générale des Délégués Nationaux le 29 août, dont 90 délégués dûment mandatés pour voter. La validation des délégués habilités à voter impose une preuve de la désignation du délégué comme représentant officiel de la société membre de l'AIP représentée. Quarante-trois sociétés nationales de pédiatrie (soixante-neuf délégués habilités à voter validés), six sociétés régionales de pédiatrie (cinq délégués habilités à

voter validés) et six sociétés de spécialités pédiatriques internationales (six délégués habilités à voter validés).

Voici les résolutions adoptées :

AGD - Résolution 198 : Adoption de l'ordre du jour de la séance 26 de l'Assemblée Générale des Délégués.

AGD - Résolution 199 : Les procès-verbaux des Séances 24 et 25 de l'AGD du 25 août 2007 sont approuvés en l'état.

AGD - Résolution 200 : L'AGD accueille comme membres actifs de l'AIP les sociétés membres nationales du Niger et de la République Tchèque, et les sociétés internationales de spécialités pédiatriques, *The European Society for Social Pediatrics* et *International Pediatric Transplant Association*.

AGD - Résolution 201 : Sergio Cabral est élu Président à venir de l'AIP pour la période 2007-10.

AGD - Résolution 202 : Greg Cleghorn (*Federation of International Societies for Pediatric Gastroenterology, Hepatology and Nutrition - FISPUGHAN*), Mohamed Mikati (*International Child Neurology Association - ICNA*), Jei Ding (*International Pediatric Nephrology Association - IPNA*), Michael Krawinkel (*International Society for Tropical Pediatrics - ISTP*), Jose Boix Ochoa (*World Federation of Associations of Pediatric Surgeons - WOFAPS*) sont élus représentants des spécialités pédiatriques au Conseil d'Administration de l'AIP pour la période 2007-10. Tous les candidats sont remerciés d'avoir présenté leur candidature et les élus applaudis.

AGD - Résolution 203 : Peter Cooper et Yveline Houenou, représentants de l'union des sociétés et associations pédiatriques nationales africaines, Sanath Lamabadusuriya et Naveen Thacker, représentants de l'association pédiatrique du Pacifique asiatique, Enver Hasanoglu et Ahmaddudin Maarij, représentants de l'Asie centrale, Armido Rubino et Eva Oláh, représentants de l'union des sociétés et associations de pédiatrie européennes, Alberto Reveron et Fernando Dominguez, représentants de *l'Asociación Latino Americana de Pediatría*, Hussein Bahaaeldin et Najwa Khuri Bulos, représentants de *l'United Arab Pediatricians*, et Judith Hall et William Keenan, représentants de l'Amérique du Nord, sont élus représentants régionaux au Conseil d'Administration de l'AIP pour la période 2007-2010.

AGD - Résolution 204 : Melbourne (Australie) a été choisi pour accueillir le 27^e congrès de l'AIP en 2013.

AGD - Résolution 205 : Keith Bolton de Johannesburg est élu Président du 26^e congrès international de l'AIP en 2010.

AGD - Résolution 206 : L'Assemblée Générale des Délégués adopte à l'unanimité le projet d'AIP concernant les Objectifs du Millénaire pour le Développement pour son action au cours de la période 2007-2010.

AGD - Résolution 207 : L'Assemblée Générale des Délégués décide que l'AIP adhérera aux termes et à l'esprit du *Code International de Commercialisation des Substituts du Lait Maternel* et incitera les sociétés membres à faire de même, et que le prochain Congrès international de pédiatrie adhérera strictement aux termes du Code

La résolution proposée par le Professeur Sanath Lamabadusuriya du Sri Lanka de doubler (de deux à quatre) le nombre de représentants de la région APPA au Conseil d'Administration, compte tenu de l'étendue et la population de cette région, est adoptée à l'unanimité, sachant que la mise en œuvre de cette résolution suppose une modification de la constitution de l'AIP.

AGD - Résolution 208 : L'Assemblée Générale de délégués approuve l'augmentation du nombre de représentants de l'APPA au Conseil d'Administration, de deux à quatre, à partir de 2010.

Mohamad Fari du Liban propose que le site Internet de l'AIP offre une page à chaque société membre, avec les liens vers les nouvelles de la société le cas échéant. Cette motion est adoptée à l'unanimité.

AGD - Résolution 209 : L'Assemblée Générale de délégués propose que l'AIP offre un espace Internet à chacune des sociétés membres.

Le Président à venir remercie tous les délégués de l'AGD pour leur attention et leur travail pendant ce congrès.

La Directrice Exécutive et le Président à venir de l'AIP proposent un vote pour remercier l'équipe de ses efforts : Isabelle Bourzeix, Melinda Marshall et Antonis Anastasiades, avec des remerciements complémentaires à Judy Alden, Ben Alden et Alejandro Lule de l'équipe AAP qui n'ont pas hésité à prêter main forte lorsque le besoin s'en faisait sentir.

AGD - Résolution 210 : L'Assemblée Générale de Délégués propose un vote de remerciements à l'équipe qui a travaillé pour le congrès : Isabelle Bourzeix, Melinda Marshall et Antonis Anastasiades.

AGD - Résolution 211 : Séance levée

Réunions de l'Assemblée Générale des Délégués à Johannesburg en août 2010 : Séances 27 et 28

L'Assemblée Générale des Délégués se réunira mercredi 4 août 2010 de midi à 17 heures (Séance 27), puis dimanche 8 août 2010 (Séance 28) de midi à 18 heures. Le déjeuner sera offert aux délégués le 4 et le 8 août, de sorte que l'Assemblée Générale puisse démarrer rapidement à midi.

Assemblée Générale des Délégués : Séances 27 du 4 août 2010

La vingt-septième séance de l'AGD, le 4 août, comportera deux séances de débats :

- **Les Objectifs du Millénaire pour le Développement et le projet OMD de l'AIP**
- **Perspectives de développement et finances de l'AIP**

Nous espérons avoir suffisamment de temps pour débattre de ces sujets et des autres points soulevés par les membres de l'Assemblée Générale des Délégués. L'AIP essaie d'accorder à ses sociétés membres un rôle plus important et une meilleure chance de se faire entendre. Nous attendons avec impatience la contribution de l'AGD sur différents sujets importants ayant trait à nos sociétés membres et aux directions futures de notre association.

Assemblée Générale des Délégués : Séances 28 du 8 août 2010

La seconde réunion de l'AGD, le 8 août, sera consacrée à l'élection des nouvelles sociétés membres de l'AIP, du Président à venir et des membres du Conseil d'Administration pour la période 2010-2013, du pays hôte du 28^e CIP (2016) et du Président du 27^e CIP (2013).

Élection du Président à venir de l'AIP

La Directrice Exécutive a reçu deux nominations pour le poste de Président à venir, conformément aux règles de la Constitution, qui stipulent que la candidature doit être approuvée par la société nationale de pédiatrie du candidat, qu'elle soit soumise par trois sociétés membres et qu'elle représente une zone géographique autre que celle des deux précédents Présidents à venir. Les deux présidents sortants : Chok-wan Chan (Hong Kong) et Sergio Cabral (Brésil).

Conformément à la constitution de l'AIP, le Président à venir Sergio Cabral, après une période de trois ans (2007-2010), entrera en fonction comme Président pour un mandat de trois ans (2010-2013). En cas d'incapacité temporaire ou permanente du Président, le Président à venir occupera les fonctions de Président pour la durée de ladite incapacité.

Ont été désignés candidats au poste de Président à venir 2010-2013 selon la procédure décrite :

- Andreas Konstantopoulos (Grèce)
- Mohamed Chérif Rahimy (Bénin)

Élection du pays hôte du 28e CIP 2016

Les trois pays candidats répondant aux critères de l'AIP pour accueillir le 28e Congrès International de Pédiatrie 2016 sont :

- Argentine (Buenos Aires)
- Canada (Vancouver)
- Turquie (Istanbul)

Chaque pays candidat présentera son offre durant la séance du 8 août de l'AGD (15 minutes maximum par présentation). Chaque pays pourra utiliser un stand d'exposition lors du 26^e Congrès. Une fois sélectionné, le pays hôte du 28^e CIP 2016 désignera un représentant officiel au Comité Exécutif de l'AIP.

L'AGD du 27^e CIP procédera à l'élection formelle du Président officiel du 27^e congrès (2013), sur recommandation de la société hôte (*Paediatrics & Child Health Division of The Royal Australasian College Of Physicians*). Le programme du 27^e CIP sera présenté et débattu par le Professeur Neil Wigg, désigné pour assurer la présidence du 27^e CIP.

Nous prenons note du fait que le 26^e CIP sera le premier à être géré par l'AIP et la société organisatrice (Kenes) en association avec la société de pédiatrie nationale du pays hôte, la *South African Pediatric Society*. Toutes les sociétés membres sont invitées à nous faire part de leurs observations sur l'organisation de ce congrès 2010 et de leurs suggestions de modifications et d'améliorations pour l'avenir.

Élection du Conseil d'Administration de l'AIP pour la période 2010-2013

Les modifications apportées à la Constitution de l'AIP adoptées par l'Assemblée Générale des Délégués Nationaux à Cancún (août 2004) concernent notamment la composition du Conseil d'Administration. Ces changements correspondent à la volonté de rendre l'AIP plus à l'écoute de ses grandes zones géographiques et de ses sociétés membres. Conformément à la Constitution modifiée, l'AIP reconnaît désormais sept grandes zones géographiques : Afrique sub-saharienne, Asie/Pacifique, Asie centrale, Europe, Amérique latine, Moyen-Orient/Afrique du Nord et Amérique du Nord. Pour chacune de ces grandes zones, lorsqu'il existe une société opérationnelle embrassant la zone dans sa totalité, son Président se verra automatiquement accorder un siège d'office au Conseil d'Administration de l'AIP.

** Note de bas de page : Le Conseil d'Administration 2010–2013 de l'AIP examinera s'il convient de modifier la représentation au Conseil d'Administration des présidents régionaux, pour tenir compte des résultats des élections des présidents régionaux qui auront lieu entre 2010 et 2013.*

Six associations entrent dans ce cadre : *Union of African Pediatric Societies and Associations* (UNAPSA, Afrique sub-saharienne), *Asian Pacific Pediatric Association* (APPA, Asie/Pacifique), *Union of Pediatric Societies of Turkish Republics* (UNIPSTR, Asie centrale), *Union of National European Pediatric Societies and Associations* (UNEPSA, Europe), *Asociación Latino Americana de Pediatría* (ALAPE, Amérique latine) et *Union of the Arab Pediatricians* (UAP, Moyen-Orient). Chacune de ces régions doit également désigner au moins deux candidats à l'élection par l'AGD pour le deuxième siège régional au CA et, dans le cas de l'APPA, pour les deuxième, troisième et quatrième sièges régionaux à l'AGD.

Les nominations régionales présentées par ces sept grandes zones de l'AIP ont été examinées par le Conseil d'Administration de l'AIP. Les candidats régionaux sont les suivants (société désignatrice entre parenthèses) :

Afrique (sub-saharienne)

- Francois Tall, Burkina Faso (*Union of African Pediatric Societies and Associations - UNAPSA*) occupera le siège de Président régional attribué d'office.

Sont candidats au second siège pour la zone :

- Angela Okolo, Nigéria
- Fred Were, Kenya

Asie-Pacifique

- Xiao Hu He, Chine (*Asian Pacific Pediatric Association - APPA*) occupera le siège de Président régional attribué d'office.

Sont candidats au deuxième, troisième et quatrième sièges pour la zone :

- M. A. Arif, Pakistan
- Yoshikatsu Eto, Japon
- Yonghao Gui, Chine
- Ho Lai Yun, Singapour
- Sanath P. Lamabadusuriya, Sri Lanka
- Ping-Ing Lee, Taipei chinois
- Naveen Thacker, Inde
- Usa Thisyakorn, Thaïlande
- Jocelyn J. Yambao-Franco, Philippines

Asie centrale

- Enver Hasanoglu, Turquie (*Union of National Pediatric Societies of Turkish Republics - UNIPSTR*) occupera le siège de Président régional attribué d'office.

Sont candidats au second siège pour la zone :

- Ahmaddudin Maarij, Afghanistan
- Sauli A. Dikanbayeva, Kazakhstan

Europe

- Andreas Konstantopoulos, Grèce (*Union of National European Pediatric Societies and Associations - UNEPSA*) occupera le siège de Président régional attribué d'office.

Sont candidats au second siège pour la zone :

- Patricia Hamilton, Royaume-Uni
- Jose Ramet, Belgique

Amérique latine

- *Hernando A Villamizar, Colombie (Asociación Latino Americana de Pediatría - ALAPE)* occupera le siège de Président régional attribué d'office.

Sont candidats au second siège pour la zone :

- Nilsa Freyre, Porto Rico
- Gonzalo Giambruno, Uruguay

Moyen-Orient et Afrique du Nord

- Ali-El Halabi, Jordanie (*Union of Arab Pediatric Societies - UAPS*) occupera le siège de Président régional attribué d'office.

Sont candidats au second siège pour la zone :

- Joseph Haddad, Liban
- Najmeddine Rouznamaji, Irak

Amérique du Nord

En l'absence d'une société régionale représentative unique, les deux candidats nord-américains ont été désignés par les deux sociétés membres de la zone :

- Gary Pekeles (*Canadian Paediatric Society*)
- Jay E. Berkelhamer (*American Academy of Pediatrics*)

Sociétés internationales de spécialités pédiatriques

Cinq candidats issus des sociétés de spécialités pédiatriques membres de l'AIP seront élus au CA sur une liste soumise par les cinq sociétés de spécialités membres.

Ont été désignés comme candidats :

- Giorgio Tamburlini, Italie (*European Society for Social Pediatrics and Child Health - ESSOP*)
- Mohamad Mikati, Liban (*International Child Neurology Association - ICNA*)
- Peter Cooper, Afrique du Sud (*International Pediatric Academic Leaders Association - IPALA*)
- Jie Ding, Chine (*International Child Neurology Association - ICNA*)
- Michael Krawinkel, Allemagne (*International Society for Tropical Pediatrics - ISTP*)

Composition définitive du CA de l'AIP 2010-2013

Le Conseil d'Administration 2010-2013 comptera 27 membres, plus un membre d'office.

- 12 membres, deux pour chacune de six zones de l'AIP, hors l'APPA
- 4 membres représentant l'APPA
- 5 membres représentant les sociétés de spécialités de l'AIP
- 5 membres issus du Comité exécutif de l'AIP
- Le président sortant, membre d'office (sans droit de vote)
- Le représentant invité de la WOFAPS (sans droit de vote)

Le Professeur Ihsan Dogramaci a été nommé Président honoraire à vie de l'AIP par le comité exécutif et le Conseil d'Administration de l'AIP en 1994 – une nomination unique : il n'aura pas de successeur.

Le Conseil d'Administration nouvellement élu pour 2010-2013 tiendra sa première réunion dans l'après-midi du 9 août 2010 à l'issue de la cérémonie de clôture, et toute la journée du 10 août 2010. Les deux membres du Conseil d'Administration élus pour faire partie du comité exécutif de l'AIP devront également participer au comité exécutif conclusif de l'AIP.

1.2 Comité Exécutif 2010-2013

Le Comité exécutif de l'AIP comprend :

- Le Président de l'AIP (Sergio Cabral, Brésil)
- Le Président à venir (à élire par l'Assemblée Générale des Délégués)
- Le Directeur Exécutif (William Keenan, élu par le CA en avril 2010)
- Le Trésorier (Zulfiqar Bhutta, élu par le CA en avril 2010)
- Le Coordinatrice (Swati Y Bhave, élu par le CA en avril 2010)

- Le Président d'office du 26^e CIP (Neil Wigg, Australie, sélectionné par la Société australienne)
- Deux membres représentant le CA 2010-2013 (à élire en août 2010 par le CA).
- Le président sortant, membre d'office, sans droit de vote (Chok-wan Chan, Hong Kong)

1.3 Conseil d'Administration 2007-2010

Le Conseil d'Administration 2007-2010 comprenait les délégués des sociétés régionales des sept zones géographiques l'AIP :

Afrique

Siège du Président Régional :

- Peter Cooper (Afrique du Sud)

Élu par l'Assemblée Générale des Délégués pour le deuxième siège régional :

- Yveline Houenou-Agbo (Côte d'Ivoire)

(Représentant l'Afrique sub-saharienne, UNAPSA)

Asie-Pacifique

Siège du Président Régional :

- Sanath Lamabadusuriya (Sri Lanka)

Élu par l'Assemblée Générale des Délégués pour le deuxième siège régional :

- Naveen Thacker (Inde)

(Représentant l'Asie-Pacifique, APPA)

Asie centrale

Siège du Président Régional :

- Enver Hasanoglu (Turquie)

Élu par l'Assemblée Générale des Délégués pour le deuxième siège régional :

- Ahmaddudin Maarij (Afghanistan)

(Représentant l'Asie Centrale, UNIPSTR)

Europe

Siège du Président Régional :

- Armido Rubino (Italie)

Élu par l'Assemblée Générale des Délégués pour le deuxième siège régional :

- Eva Olah (Hongrie)

(Représentant l'Europe, UNEPSA / EPA)

Amérique latine

Siège du Président Régional : Entre 2007-2010, le siège du président régional de l'ALAPE a été successivement occupé par : Alberto Reveron (Venezuela, 2007-08), Alejandra Jara (Chili, 2008-09), Hernando Villamizar (Colombie 2009-10)

Élu par l'Assemblée Générale des Délégués 2007 pour le deuxième siège régional :

- Fernando Dominguez (Cuba),
Asociación Latino Americana de Pediatría

Moyen-Orient et Afrique du Nord

Siège du Président Régional :

- Hussein Bahaaeldin (Égypte)

Élu par l'Assemblée Générale des Délégués pour le deuxième siège régional :

- Najwa Khuri-Bulos (Jordanie)

(Représentant le Moyen-Orient, UAPS)

Amérique du Nord

- Judith Hall (Canada)
Canadian Pediatric Society (CPS, Canada)
- William Keenan (États-Unis)
American Academy of Pediatrics (AAP, USA)
(Représentant l'Amérique du Nord)

Membres du CA issus des sociétés de spécialités pédiatriques internationales

(seules six sociétés de spécialités ont désigné un candidat) :

<i>Federation of International Societies for Pediatric Gastroenterology, Hepatology, and Nutrition (FISPGHAN)</i>	○ Geoffrey Cleghorn
<i>International Child Neurology Association (ICNA)</i>	○ Mohammad Mikati
<i>International Pediatric Nephrology Association (IPNA)</i>	○ Jie Ding
<i>International Society for Tropical Pediatrics (ISTP)</i>	○ Michael Krawinkel
<i>World Federation of Associations of Pediatric Surgeons (WOFAPS)</i>	○ José Boix-Ochoa
<i>*International Pediatric Academic Leaders Association (IPALA, *siège de membre invité, sans droit de vote)</i>	○ Lau Yu-Lung

De 2007 à 2010, la répartition géographique des membres du Comité Exécutif et du Conseil d'Administration a été la suivante :

	Total	Représentants de zone géographique	Directeurs ou représentants de spécialités
Afrique	3	2	1
Asie	7	2	5
Asie centrale	2	2	0
Europe	4	2	2
Amérique latine	3	2	1
Méditerranée et Moyen-Orient	3	2	1
Amérique du Nord	3	2	1
Total	25	14	11

Fonctions du Conseil d'Administration :

Le Conseil d'Administration (CA) est la principale instance chargée du développement du programme de l'AIP, de son planning stratégique et de sa politique. Le CA agit au nom de l'Assemblée Générale des Délégués entre ses réunions ordinaires. Au cours de la période allant de 2007 à 2010, le CA s'est réuni deux fois par an :

- SC 46 (24 août 2007) Athènes
- SC 47 (31 août 2007) Athènes

- SC 48 (1^{er}-2 mars 2008) Johannesburg
- SC 49 (13-16 octobre 2008) Boston
- SC 50 (19-22 mars 2009) Oxford
- SC 51 (1^{er}-13 octobre 2009) Shanghai
- SC 52 (10-11 avril 2010) Ankara
- SC 53 (3 août 2010) Johannesburg

II. Activités de l'Association Internationale de Pédiatrie de 2007 à 2010

Réponse aux questions soulevées par l'Assemblée Générale des Délégués (AGD) lors des séances 24, 25 et 26 à Athènes (août 2007)

1. L'AIP a poursuivi le développement de son projet sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement, lequel sera présenté et soumis à débat lors de l'Assemblée Générale des Délégués en août 2010 (résolution AGD 206).
2. L'AIP a mis en œuvre la résolution AGD 207 concernant l'observation du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel et encouragé ses sociétés membres à faire de même. Les réunions aux niveaux national et international concernant le respect des dispositions contenues dans le Code ont été suivies par le Président du Comité d'Éthique de l'AIP (Chok-wan Chan). L'AIP a émis plusieurs communiqués annuels en faveur de la Semaine mondiale de l'Allaitement maternel.

Communiqué de l'AIP sur l'allaitement maternel

Semaine mondiale de l'Allaitement maternel (août 2009) : l'Association Internationale Pédiatrique soutient l'allaitement

À l'occasion de la Semaine mondiale de l'Allaitement maternel 2009, l'Association Internationale de Pédiatrie (AIP) réaffirme son engagement en faveur de l'allaitement pour toutes les femmes, quels que soient leur pays, leur milieu socio-économique et leur situation. L'allaitement maternel est notamment essentiel en période de catastrophe ou d'urgence humanitaire, comme le souligne le thème de cette année, « L'allaitement maternel, une réponse vitale en situation d'urgence ». La mission de l'AIP est de protéger et promouvoir la santé pour tous les enfants du monde. Nous poursuivons cet objectif en favorisant les bonnes pratiques dans le domaine de la santé infantile, qu'elles soient étayées par la recherche scientifique de qualité ou par l'observation empirique. L'AIP considère que le lait maternel constitue le meilleur aliment possible pour tout nourrisson. Dans l'idéal, il devrait être sa seule source d'alimentation pendant les six premiers mois de vie, puis se poursuivre avec des compléments alimentaires en fonction des capacités de la mère pour atteindre une durée de 18 à 24 mois. L'allaitement par la mère séropositive reste un sujet de préoccupation : dans les pays en développement, quand la mère cesse d'allaiter son enfant pour éviter de lui transmettre le VIH, elle l'expose à d'autres risques – retard de croissance, malnutrition, diarrhée – pouvant être fatals. Un nombre croissant d'études scientifiques indique que le diagnostic et le traitement de la mère porteuse du VIH et de son enfant peuvent non seulement être bénéfiques à la santé maternelle, mais aussi apporter une protection pratiquement systématique face au risque de transmission mère-enfant.

La promotion de l'allaitement maternel à travers le monde continue malheureusement de se heurter à l'obstacle du marketing sans retenue des laits pour bébé par leurs fabricants et ce, en violation du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel, adopté en 1981 par l'Assemblée Mondiale de la Santé et ratifié et mis en œuvre par un grand nombre de pays à travers le monde. Depuis des années, l'AIP s'émeut du fait que l'image de marque des fabricants d'aliments pour nourrissons implique une relation avec les pédiatres de nature à compromettre son engagement en faveur de l'allaitement maternel. En 2007, l'Assemblée Générale des Délégués de l'AIP, à l'occasion de sa réunion triennale, a donc résolu à l'unanimité de souscrire sans réserve au Code et d'encourager ses sociétés membres à faire de même. L'AIP reste fermement engagée en faveur de ces principes.

L'AIP s'est émue d'une série d'articles publiés récemment dans la presse grand public (*London Times*, *New York Times*, etc.) affirmant que l'allaitement maternel pourrait présenter des inconvénients pour la mère et que les preuves scientifiques de la supériorité du lait maternel sur les laits infantiles vendus dans le commerce étaient ténues. Nous tenons à souligner que les preuves disponibles de la supériorité du lait maternel reposent sur des études scientifiques solides. Conscients du fait que certaines mères ne peuvent ou ne veulent pas allaiter, nous recommandons que chaque femme puisse recevoir les meilleures informations disponibles sur l'alimentation du nourrisson et soit encouragée à choisir en parfaite connaissance de cause le meilleur moyen de nourrir son enfant. Sachant que de nombreuses mères sont contraintes de retourner travailler au cours de la période de six mois durant laquelle est recommandé l'allaitement maternel à titre exclusif, nous soutenons les efforts déployés pour mettre en place des réglementations au niveau national capables d'apporter une solution à ce point sensible.

L'AIP félicite l'Alliance mondiale pour l'Allaitement maternel (WABA) et ses partenaires pour la campagne annuelle de la Semaine mondiale pour l'Allaitement maternel. L'AIP s'est donné pour devise : « Des enfants en bonne santé pour un monde sain » : le meilleur départ que puisse prendre un enfant dans la vie est d'être nourri exclusivement au lait maternel pendant les six premiers mois de son existence. Nous appelons de nos vœux un monde dans lequel l'allaitement sera possible pour toutes les mères et tous les enfants.

3. L'AIP a mis en œuvre la résolution AG 208, qui exigeait de faire passer de deux à quatre le nombre de sièges réservés à l'Association de Pédiatrie de l'aire Asie/Pacifique pour tenir compte de l'étendue géographique de cette zone et de l'importance numérique de sa population infantile.

4. Le site Internet de l'AIP a été réaménagé et présente désormais l'ensemble de ses sociétés membres.

Initiatives en cours et nouveaux projets du Conseil d'Administration pour la période 2007-2010

1. Direction et administration

Le Président Chok-wan Chan souligne la solidarité de la direction de l'AIP, qui permet de présenter une plateforme d'action idéale, dont tous les efforts et les engagements concourent vers un même objectif : la promotion de la santé infantile mondiale. La Directrice Exécutive de l'AIP a administré efficacement nos affaires internationales, internes et externes, et assuré la bonne coordination des domaines de programmes. Notre Président à venir et son Comité de Direction se sont employés à superviser les infrastructures administratives et les questions liées à nos statuts. Notre Trésorier a supervisé les finances de l'AIP. L'Assemblée Générale des Délégués, le Conseil d'Administration et le Comité Exécutif ont fait preuve d'un leadership efficace pour orienter, superviser et favoriser les initiatives et apporter leur soutien aux décisions de l'AIP, à ses plans d'action et à sa logistique de mise en œuvre.

Bureaux administratifs de l'AIP

L'AIP est une organisation dont les membres sont répartis dans le monde entier. Ses bureaux et les sites de son personnel administratif sont eux aussi répartis à travers différents pays ou aires géographiques. L'AIP n'a pas encore rassemblé les ressources qui lui permettraient d'établir un secrétariat central doté du personnel adéquat. À l'heure actuelle, elle opère donc depuis deux sites principaux :

- Kenes International : trois départements distincts de la société Kenes International ont assuré divers aspects des activités de l'AIP sur la période 2007-2010.
 - Kenes International abrite un bureau administratif de l'AIP à Genève. Sur les trois années écoulées, la société Kenes International a transféré son bureau genevois vers un autre site et plusieurs changements sont intervenus au niveau de la direction et de l'affectation de personnel pour l'AIP. Le poste de Gestionnaire de Compte de l'AIP, pourvu grâce à Kenes, est actuellement occupé par Cléa Estruch, qui opère depuis le bureau genevois de Kenes. Ce même bureau est chargé de gérer les listes des membres de l'AIP, de l'appel à cotisations et de leur collecte, de l'envoi de

notifications et informations aux sociétés membres et aux membres du Conseil d'Administration (CA) et du Comité Exécutif (CE) de l'AIP, du suivi des comptes bancaires de l'AIP à Genève et de l'organisation des réunions du CA et du CE.

- Le poste d'organisateur de congrès de l'AIP est occupé par Avital Rosen, elle aussi rattachée à Kenes International. Celle-ci opère, avec son équipe, depuis un bureau séparé de Kenes situé à Tel-Aviv. Ce bureau est chargé de l'organisation et de la gestion des congrès, des budgets et sponsors, de la collecte des abstracts et de la collaboration entre AIP et SAPA pour toutes les questions relatives au 26^e Congrès.
 - Le personnel informatique et Internet de Kenes est lui aussi basé à Tel-Aviv, mais n'est joignable qu'à travers le secrétariat de l'AIP à Genève. C'est lui qui est chargé de la maintenance du site de l'AIP et des envois de masse.
- Le bureau de la Directrice Exécutive de l'AIP (Jane Schaller) est situé au sein de l'Université de Colombie-Britannique, à Vancouver. Il emploie une assistante de direction, Sharon Buchman, et travaille aussi étroitement que possible avec les bureaux de Genève et de Tel-Aviv. Le bureau de la Directrice Exécutive est chargé de coordonner les activités du bureau de Vancouver et des bureaux de Kenes, de superviser et développer les domaines de programmes et les relations externes, d'apporter un soutien au Président et autres cadres dirigeants ainsi qu'aux Conseillers Techniques, de superviser les relations avec les organisations externes, d'apporter un conseil sur les relations avec les membres et d'organiser l'ordre du jour et les comptes rendus des réunions du CA et du CE ainsi que de l'Assemblée Générale des Délégués.
 - Le Président de l'AIP, Chok-wan Chan, travaille depuis son propre bureau, situé à Hongkong, sans personnel rémunéré par l'AIP, mais avec le soutien du bureau de la Directrice Exécutive. Le Président a représenté l'AIP lors d'un grand nombre de congrès, conférences et ateliers, nationaux et internationaux.
 - Le Trésorier, Zulfiqar Bhutta, travaille depuis son bureau de Karachi (Pakistan), sans personnel rémunéré par l'AIP. Il a supervisé le budget et les dépenses ainsi que les comptes bancaires de l'Association et collaboré avec la Directrice Exécutive pour préparer les rapports financiers de l'AIP, à partir des données fournies par le bureau genevois.
 - Le bulletin d'information trimestriel de l'AIP est produit en Inde, sous la direction éditoriale de Swati Y. Bhave. Les rapports annuels de 2005 à 2010 ont été élaborés par la Directrice Exécutive.

Comité Exécutif 2007-2010

De 2007 à 2010, le Comité Exécutif de l'AIP s'est composé des cadres dirigeants de l'AIP (Président honoraire, Président, Président à venir, Directrice Exécutive, Trésorier, Coordinatrice Développement et Président du Congrès) ainsi que de deux membres du Conseil d'Administration élus au Comité Exécutif par le Conseil d'Administration.

Tous les membres du Comité Exécutif sont également membres d'office du Conseil d'Administration.

De 2007 à 2010, les membres du Comité Exécutif étaient :

- İhsan Doğramacı : Président honoraire (Turquie)
- Chok-wan Chan : Président (Hongkong)
- Jane Schaller : Directrice Exécutive (États-Unis/Canada)
- Sergio Cabral : Président à venir (Brésil)
- Zulfiqar Bhutta : Trésorier (Pakistan)
- Swati Y. Bhave : Coordinatrice Développement (Inde)
- Keith Bolton : Président du 26^e Congrès (Afrique du Sud)
- Adenike Grange : Ancienne Présidente (Nigeria), suppléée par M. Chérif Rahimy (Bénin) quand elle était empêchée par ses autres obligations
- Hussein Bahaaeldin : Représentant élu du Conseil d'Administration au Comité Exécutif (Égypte)

- Judith Hall : Représentante élue du Conseil d'Administration au Comité Exécutif (Canada)

Au cours des trois années écoulées, le Comité Exécutif ne s'est réuni qu'à l'occasion des réunions du Conseil d'Administration, avec une séance préalable de préparation et une séance suivant chacune de ces réunions pour débattre de la mise en œuvre et des mesures à prendre pour traduire en actions les décisions du Conseil d'Administration.

Finances

Le Président Chok-wan Chan note que l'AIP a fait preuve d'une activité remarquable en dépit de ses ressources limitées, grâce à l'excellente supervision du financement et des finances de l'AIP par sa Directrice Exécutive et son Trésorier. Il exprime sa reconnaissance aux cadres dirigeants et personnels administratifs de l'AIP pour l'usage judicieux fait des ressources de l'AIP et note que l'état des recettes et dépenses de l'AIP reste sain, bien qu'il faille redoubler d'efforts pour le financement au cours de la prochaine mandature.

Le rôle du Trésorier de l'AIP a été étendu pour couvrir les fonctions de surveillance des dépenses de l'AIP et l'élaboration des rapports financiers destinés au Comité des Finances (CF) et au Conseil d'Administration. Toutes les sociétés membres ont été incitées à s'acquitter de leurs cotisations sous la supervision du Trésorier. À la demande de l'actuel Conseil d'Administration, seules les sociétés à jour de leurs cotisations pour les trois années de la période 2007-2010 seront habilitées à prendre part aux votes de l'Assemblée Générale des Délégués à Johannesburg.

Rapport du Trésorier de l'AIP

Rapport financier et bilan 2007-2010 soumis par Zulfiqar A. Bhutta, Trésorier, AIP

Le présent rapport financier et son bilan triennal résument la position financière de l'Association Internationale de Pédiatrie pour la période 2007-2009. Ce rapport doit être lu en parallèle avec les rapports financiers précédents sur cette période ainsi qu'avec les comptes de résultats vérifiés des exercices 2007 à 2009. En plus des rapports triennaux, un bilan d'actif a été joint, synchronisé avec les rapports audités.

Nous joignons aussi les comptes finaux et les bilans des exercices 2007 à 2009 (tableau 1). L'exercice 2008 ressort comme une bonne année en termes de recettes, avec comme principale source de revenu les 352 435 USD du Congrès d'Athènes. À cette somme s'ajoutent les 358 054 USD reçus au titre des cotisations annuelles pour la période de trois ans. Les principales dépenses de cette même période ont été celles liées aux réunions du CE/CA, qui atteignent 330 747 USD, tandis que les dépenses du secrétariat se sont montées à environ 53 000 USD. Le revenu de l'AIP tiré des cotisations et autres sources a donc été de 68 542 USD inférieur au montant projeté et les mesures prises récemment pour conditionner le droit de vote à l'acquittement des sommes dues devrait rectifier cette situation. Si les trois années écoulées se sont achevées sur un bilan positif (tableau 2), c'est surtout dû à des dépenses programmatiques plus faibles que prévu, ce qui n'est pas une bonne chose pour une association internationale.

En résumé :

1. En dépit d'une crise financière extrêmement éprouvante et des fluctuations des taux de change en 2008, nous avons réussi à maintenir notre solvabilité financière. Nous sommes particulièrement reconnaissants à la direction de l'AIP et aux membres du Conseil d'Administration d'avoir consenti les mesures d'austérité et accepté de limiter les dépenses occasionnées par leurs réunions.
2. Il convient également de saluer les efforts déployés par la direction pour maintenir la visibilité de l'AIP dans les cercles internationaux et avoir obtenu ainsi un important financement des voyages des membres de la direction. Le rôle joué par l'AIP dans le Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant (PMNCH) et l'Alliance GAVI a notamment entraîné une contribution notable à notre engagement.
3. La principale zone d'ombre concerne les dépenses du volet programmatique pour lesquelles des capitaux de lancement ont été régulièrement budgétés. Ce domaine nécessite une réorganisation en profondeur.

4. Le taux de recouvrement des cotisations laisse lui aussi à désirer. Des mesures s'imposent particulièrement pour les sociétés de spécialités et les sociétés régionales, dont le niveau de paiement se maintient à un niveau particulièrement bas depuis une quinzaine d'années. Des mesures contraignantes ont été proposées pour optimiser les processus de recouvrement des cotisations et les institutionnaliser au sein du secrétariat.

Tableau 1

ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES POUR LES EXERCICES 2007 À 2009

(en dollars US)

	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>2009</u>
	<u>USD</u>	<u>USD</u>	<u>USD</u>
<u>RECETTES</u>			
Cotisations annuelles	151 033	113 390	93 631
Revenus financiers	30 950	3017	224
Dons	13 000		
Revenus du Congrès d'Athènes 2007		352 435	
Gains de change	4864	857	5955
<u>TOTAL DES RECETTES</u>	<u>199 847</u>	<u>469 700</u>	<u>99 810</u>
<u>DÉPENSES</u>			
Bureau du Président	36 058	0	0
Bureau de la Directrice Exécutive, Vancouver			
Salaires du personnel	41 280	27 511	57 382
Frais d'exploitation	2369	505	1662
Total	43 649	28 017	59 044
Voyages (Président/Directrice Exécutive /autres)			
Relations avec les membres de l'AIP	4120	3165	0
Relations externes (OMS, PMNCH, etc.)	7345	18 102	16 082
Divers	19 121	1669	1495
Total	30 586	22 936	17 577
Réunions du Comité Exécutif et du Conseil d'Administration			
Genève - Abuja - Athènes - Boston	-4073	280	1329
Geneva - Sandton - Oxford	43 822	58 296	43 493
Athènes - Boston - Shanghai	2737	82 717	44 633
Total	42 487	141 293	89 455
Congrès d'Athènes 2007	36 143	1774	0
Collecte de fonds	0	3178	0
Domaines de programmes			
Santé de l'adolescent	32 537	0	5021
Amélioration des médicaments pédiatriques	299	0	0
Santé environnementale de l'enfant	19 128	0	0
Santé infantile en situation de crise humanitaire	0	0	0
Vaccination	2422	0	0
Infection à VIH/sida et tuberculose	0	0	0
Projet OMD	0	0	0
Survie du nouveau-né et de l'enfant	333	0	0
Nutrition	0	0	0
Qualité des soins	0	0	0
Autres domaines / général (drépanocytose)	0	0	4569
Total	54 719	10 168	9590

Communication

Maintenance du site Internet	3823	2280	1596
Téléphone/Internet	10 647	6401	6964
Total	14 470	8681	8560

Services divers

Tenue et vérification des comptes	6792	8919	8605
Frais bancaires	1775	2358	2652
Frais des cartes de crédit	162	165	130
Services administratifs	0	421	0
Impression graphique	8	2893	100
Courrier	967	900	1108
Frais d'exploitation (bureau de Genève)	340	109	0
Services juridiques	686	0	5206
Frais exceptionnels	0	175	0
Total	10 730	15 940	17 802

Perte de change	1234	35 818	31
------------------------	-------------	---------------	-----------

<u>TOTAL DES DÉPENSES</u>	<u>270 076</u>	<u>267 804</u>	<u>202 058</u>
----------------------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

<u>EXCÉDENT / DÉFICIT</u>	<u>-70 229</u>	<u>201 896</u>	<u>-102 248</u>
----------------------------------	-----------------------	-----------------------	------------------------

Tableau 2
BILAN
au 31 décembre 2009 / 2008 / 2007

(en dollars US)

ACTIFS

	<u>2009</u>	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Encaisse	12	652	458
Comptes courants	347 595	315 242	449 207
Dépôt à terme	0	150 000	
Titres de placement	167 990	167 990	
Créances	2694	2694	4479
Charges payées d'avance	<u>0</u>	<u>150</u>	<u>0</u>
Actifs à court terme, total	<u>518 291</u>	<u>636 728</u>	<u>454 144</u>
TOTAL ACTIFS	<u>518 291</u>	<u>636 728</u>	<u>454 144</u>

PASSIFS ET ACTIFS NETS

	<u>2009</u>	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Découvert bancaire	0	341	51
Créanciers	10 817	30 053	59 071
Frais à payer	<u>12 802</u>	<u>9415</u>	<u>0</u>
Passifs, total	<u>23 620</u>	<u>39 809</u>	<u>59 121</u>
Actifs nets (début d'année)	596 919	395 022	465 251
Exercice en cours, excédent ou déficit	<u>-102 248</u>	<u>201 897</u>	<u>-70 229</u>
Actifs nets, total	<u>494 671</u>	<u>596 919</u>	<u>395 022</u>
TOTAL PASSIFS ET ACTIFS NETS	<u>518 291</u>	<u>636 728</u>	<u>454 144</u>

International Pediatric Association (IPA)

Geneva

Report of the statutory auditor on limited statutory examination(financial statements beginning on or after 1 January 2008,
individual financial statements in accordance with Swiss CC and CO)**Year ended December 31, 2008**

As statutory auditors, we have examined the financial statements (balance sheet and statement of revenues and expenses) of the International Pediatric Association (IPA) for the year ended December 31, 2008.

These financial statements are the responsibility of the IPA Administrative Office. Our responsibility is to perform a limited statutory examination on these financial statements. We confirm that we meet the licensing and independence requirements as stipulated by Swiss law.

We conducted our examination in accordance with the Swiss Standard on the Limited Statutory Examination. This standard requires that we plan and perform a limited statutory examination to identify material misstatements in the financial statements. A limited statutory examination consists primarily of inquiries of company personnel and analytical procedures as well as detailed tests of company documents as considered necessary in the circumstances. However, the testing of operational processes and the internal control system, as well as inquiries and further testing procedures to detect fraud or other legal violations, are not within the scope of this examination.

The statutory financial statements, in USD, should also be expressed in Swiss Francs as per article 960, par. 1 CO.

Based on our limited statutory examination, excepted for the reserves shown at the preceding paragraph, nothing has come to our attention that causes us to believe that the financial statements, showing net assets of USD 596'919, do not comply with Swiss law and the association's articles of incorporation.

Pully, March 31, 2010

HP Révision & Conseil SA

Henri Probst

Swiss licenced audit expert

Encl : Balance sheet
statement of revenues and expenses



International Pediatric Association (IPA)

Geneva

Report of the statutory auditor on limited statutory examination

(financial statements beginning on or after 1 January 2008,
individual financial statements in accordance with Swiss CC and CO)

Year ended December 31, 2009

As statutory auditors, we have examined the financial statements (balance sheet and statement of revenues and expenses) of the International Pediatric Association (IPA) for the year ended December 31, 2009.

These financial statements are the responsibility of the IPA Administrative Office. Our responsibility is to perform a limited statutory examination on these financial statements. We confirm that we meet the licensing and independence requirements as stipulated by Swiss law.

We conducted our examination in accordance with the Swiss Standard on the Limited Statutory Examination. This standard requires that we plan and perform a limited statutory examination to identify material misstatements in the financial statements. A limited statutory examination consists primarily of inquiries of company personnel and analytical procedures as well as detailed tests of company documents as considered necessary in the circumstances. However, the testing of operational processes and the internal control system, as well as inquiries and further testing procedures to detect fraud or other legal violations, are not within the scope of this examination.

The statutory financial statements, in USD, should also be expressed in Swiss Francs as per article 960, par. 1 CO.

Based on our limited statutory examination, excepted for the reserve mentioned at the preceding paragraph, nothing has come to our attention that causes us to believe that the financial statements, showing net assets of USD 494'671, do not comply with Swiss law and the association's articles of incorporation.

Pully, March 31, 2010

HP Révision & Conseil SA

Henri Probst

Swiss licensed audit expert

Encl : Balance sheet
statement of revenues and expenses

Organisation des huit commissions de travail de l'AIP

Le Président Chan souligne l'importance qu'il y a à créer des commissions de travail placées sous l'autorité du Conseil d'Administration et note que ces commissions se sont dotées de mandats clairs, de membres, de principes d'action et d'une obligation de reporting au Conseil d'Administration. Les huit commissions de travail de l'AIP possèdent chacune un mandat spécifique. Elles se réunissent en marge du Conseil d'Administration, auquel elles formulent ensuite leurs recommandations. Elles sont également chargées de poursuivre leurs activités comme il se doit entre deux réunions de l'AIP.

1. Commission Lobbying et Affaires gouvernementales

Président : William Keenan

Membres : Nike Grange, Yveline Houenou, Michael Krawinkel, Armido Rubino

Mandat

- Sensibiliser pédiatres et organisations pédiatriques aux problèmes de santé infantile au niveau local et national
- Identifier les obstacles éventuels à la santé infantile
- Favoriser l'acquisition de techniques de lobbying par les pédiatres au niveau local et régional
- Sensibiliser aux politiques liées à la santé infantile
- Travailler avec tous les programmes consultatifs techniques et commissions de l'AIP pour améliorer la santé, les soins et la prévention pédiatriques
- Identifier les types de politiques et les meilleures pratiques liées à la santé infantile

2. Commission Archives et Anciens

Président : Hussein Baha Eddine

Membres : José Boix-Ochoa, Enver Hasanoğlu, Jane Schaller

Mandat

- Veiller à la préservation de l'histoire de l'AIP
- Créer des archives et déterminer leur composition
- Identifier les individus ayant joué un rôle au sein de l'AIP (nomination des Anciens)
- Établir et entretenir un contact régulier avec les Anciens de l'AIP

3. Commission Communication

Président : Naveen Thacker

Membres : Swati Bhawe, Keith Bolton, Geoffrey Cleghorn, Peter Cooper, Sanath Lamabadusuriya, Jane Schaller (Présidente d'office)

Mandat

- Développer la stratégie de communication de l'AIP, notamment les recommandations et attentes concernant :
 - i. le site Internet (Naveen Thacker)
 - ii. les bulletins d'information (Swati Y. Bhawe)
- Envisager la possibilité de créer une publication pédiatrique mondiale

Sous-commission Bulletin d'information

[sous-commission de la Commission Communication]

Noms qui apparaîtront sur le bulletin d'information :

Président : Dr Chok-wan Chan

Président à venir : Sergio Cabral

Directrice Exécutive : Dr Jane Schaller
Directrice de la Rédaction (bulletin) : Dr Swati Bhave
Directeur de la Rédaction (site Internet) : Dr Naveen Thacker

Le bulletin d'information de l'AIP sera publié quatre fois par an à partir de 2009 (il couvrira les mois de juillet à décembre pour 2008) et fera le point sur les réunions du CA, les réunions auxquelles ont assisté les représentants de l'AIP, les actualités de l'AIP par aire géographique et des sujets pertinents pour les professionnels de la santé infantile.

Mandat du Comité de rédaction

- Assister la directrice de la rédaction dans le traitement éditorial des actualités reçues
- Rechercher des informations en provenance des différentes aires géographiques pour le bulletin d'information de l'AIP
- Évaluer chaque bulletin d'information et formuler des suggestions d'amélioration

Mandat du Conseil consultatif du bulletin d'information de l'AIP

- Envoyer des informations en provenance des sociétés régionales et nationales à la directrice de la rédaction au moins une fois par trimestre
- Fournir une évaluation critique et des suggestions d'amélioration du bulletin d'information au moins une fois par trimestre
- Veiller à ce que tous les matériels soient conformes aux normes éthiques de l'AIP

Sous-commission site Internet

[Sous-commission de la Commission Communication]

Directeur de la Rédaction : Naveen Thacker

Comité de Rédaction : Jie Ding, Najwa Khuri Bulos, Jane Schaller, Ahmed Younes, Geoffrey Cleghorn, Sergio Cabral

Conseil consultatif éditorial : Hussein Baha Eddine , Keith Bolton, Peter Cooper, Fernando Domínguez-Dieppa, Enver Hasanoğlu, Sanath P. Lamabadusuriya, Armido Rubino, Eva Olah

Membres d'office : Swati Bhave, Sergio Cabral, Chok-wan Chan, Jane Schaller

4. Commission Éducation

Président : Hussein Baha Eddine

Membres : Jie Ding, Fernando Domínguez-Dieppa, Enver Hasanoğlu, Yveline Houenou, Alejandra Jara-Gaete, Najwa Khuri Bulos, Bill Keenan, Yu-Lung Lau, Eva Olah, Armido Rubino

Mandat

- Éducation à la santé infantile à tous les niveaux de l'institution pédiatrique (étudiants en médecine, médecins résidents, sous-spécialistes et formation médicale continue) et éducation des autres partenaires des soins de santé infantile, l'accent étant mis sur ceux pratiquant en zone reculée
- Programmes éducatifs ciblés pour répondre aux besoins des pédiatres et structures du XXI^e siècle et être conformes à l'ambition de l'AIP

5. Commission Éthique

Président : Chok-wan Chan

Vice-Président : Chérif Rahimy

Membres : Keith Bolton, Peter Cooper, Jie Ding, Fernando Domínguez, Sanath Lamabadusuriya, Eva Olah, Ashok Gupta, Kadriye Yurdakök, Richard Uauy

Mandat

- Examiner les questions d'éthique concernant l'AIP
- Examiner l'aspect déontologique des relations entre l'AIP et l'industrie
- Conseiller le Conseil d'Administration et le Comité Exécutif sur les questions éthiques liées aux activités de l'AIP

6. Commission Finances et Collecte de fonds

Président : Zulfiqar Bhutta

Membres : José Boix-Ochoa, Sergio Cabral, Najwa Khuri Bulos, Mohamad Mikati, Jane Schaller (Présidente d'office)

Mandat

- Budget annuel, planification des activités financières, élaboration de recommandations, examen des dépenses et organisation des vérifications annuelles
- Élaboration d'un plan quinquennal pour la collecte de fonds

7. Commission Direction et Statuts

Président : Sergio Cabral

Membres : Geoffrey Cleghorn, Judith Hall, Sanath Lamabadusuriya, Mohamad Mikati, Naveen Thacker (Président d'office)

Mandat

- Examiner et clarifier les modes de gouvernance de l'AIP liés à divers aspects de son activité et de ses programmes et veiller à leur cohérence
- Effectuer un examen périodique des statuts pour évaluer la nécessité de clarifier ou d'amender le texte (18 mois avant le Congrès)
- Élaborer une série de règles (manuel d'exploitation / principes) concernant les activités opérationnelles en cours de l'AIP afin d'en assurer la transparence
- Réexaminer périodiquement les résolutions de façon à ce que les plus anciennes puissent être mises en veille
- Étudier la structure des commissions et sous-commissions de l'AIP pour déterminer leur conformité

8. Commission des Membres de l'AIP

Les attributions de cette commission ont été assumées par le Comité Exécutif au cours de la période 2007-2010.

Présidents : Directrice Exécutive et Président de l'AIP

Membres : Swati Bhave, Zulfiqar Bhutta, Yu-Lung Lau, Chérif Rahimy, Michael Krawinkel (cette commission doit également avoir des représentants de chaque aire géographique)

Mandat

- Faciliter la constitution et le renforcement des sociétés pédiatriques
- Promouvoir la communication et les partenariats entre sociétés membres et AIP

2. Relations avec les membres

- Le Président Chan note l'amélioration des communications avec les membres grâce au nouveau site de l'AIP, au lancement d'un bulletin d'information trimestriel et à la participation des cadres dirigeants de l'AIP aux réunions et activités des sociétés membres au niveau régional, voire national. Nous notons également que l'AIP a invité des anciens membres et hôtes de marque à son 26^e Congrès international, à Johannesburg. Nous rendons hommage aux anciens de l'AIP, qui sont à la fois nos pionniers et nos guides pour l'avenir de nos activités. Au cours du Congrès de 2010, nous espérons mettre sur pied une société des Anciens de l'AIP viable et active, qui rassemblera tous les anciens membres des instances de l'AIP, ses cadres dirigeants ainsi que des personnes ayant témoigné un intérêt particulier pour l'AIP et fait profiter notre mission de leur expertise.
- Les représentants de l'AIP ont assisté aux réunions d'un grand nombre de sociétés pédiatriques au niveau des aires géographiques : ALAPE, APPA, EAP/UNEPSA, CPS, AAP, PAS, UAPS, UMEMPS, UNAPSA et UNIPSTR. L'AIP s'est engagée fermement en faveur de relations de travail étroites avec les sociétés régionales et note que conformément aux modifications apportées à ses statuts en 2004, les membres du Conseil d'Administration sont désormais tous élus de façon à représenter leurs sociétés régionales et nationales au sein de chaque grande aire géographique. La communication étroite entre les représentants du Conseil d'Administration et leur aire et entre les pays et leur aire est un élément capital pour l'AIP et nous invitons l'Assemblée Générale des Délégués à nous faire part de ses suggestions sur l'état et le fonctionnement de ces communications ainsi que les améliorations éventuelles à leur apporter. L'AIP a enfin été représentée lors de plusieurs réunions de sociétés nationales de pédiatrie et autres conférences représentant un intérêt pour ses membres ou pour la santé infantile mondiale.
- L'AIP s'est attachée à améliorer les communications avec les sociétés membres et autres organisations concernées de plusieurs façons : création d'un bulletin d'information trimestriel sous la responsabilité de la Coordinatrice Swati Y. Bhave, amélioration du site Internet sous la responsabilité de Naveen Thacker, membre du CA, et création d'un bulletin d'information faisant le point sur l'année écoulée vue par le bureau de la Directrice Exécutive. Nous invitons l'Assemblée Générale des Délégués à nous faire part de ses suggestions concernant l'amélioration des efforts de communication avec l'ensemble de nos sociétés membres.

3. Relations avec le Congrès

- Le Président Chan note que le 26^e Congrès international de l'AIP sera le premier à se tenir en Afrique subsaharienne, mais aussi le premier à être géré conjointement par l'organisateur professionnel de congrès de l'AIP et la société hôte. Ces dispositions ont permis à l'AIP de transférer la charge financière de la société hôte nationale vers l'organisateur de congrès. M. Chan rappelle également l'importance de ce congrès, qui marquera le centenaire de l'AIP. Des brochures retraçant l'histoire de l'AIP seront distribuées à tous les participants, ainsi qu'un CD sur l'histoire de l'AIP préparé par Hussein Baha Eddine. Un événement célébrant le 100^e anniversaire de l'AIP, ouvert à tous les participants, aura lieu après la cérémonie d'ouverture. Un hommage sera rendu à tous les anciens de l'AIP lors d'un dîner spécial durant le congrès.
- L'AIP a joint ses efforts à ceux de la SAPA (Association sud-africaine de Pédiatrie), société nationale hôte, et de l'organisateur professionnel de congrès Kenes International en vue du 26^e Congrès international 2010. Un comité scientifique international a été constitué avec des représentants de toutes les aires géographiques de l'AIP. Un comité scientifique local chargé du programme a été créé avec des représentants de la SAPA pour travailler en collaboration avec le comité international. Nous invitons l'Assemblée Générale des Délégués à nous faire part de ses commentaires concernant l'organisation du 26^e Congrès international et serons heureux de connaître ses suggestions d'amélioration pour 2010.
- L'AIP a entamé une collaboration avec le département de Pédiatrie & Santé infantile du *Royal Australasian College Of Physicians* et le Prof. Neil Wigg, son représentant désigné, concernant l'organisation du Congrès de 2013, qui se tiendra à Melbourne. Le Président Chok-wan Chan, la Directrice Exécutive Jane Schaller et l'ancienne Présidente Adenike Grange s'étaient déjà rendus sur le site du Congrès pour y rencontrer nos collègues australiens.

4. Relations externes

- Le Président Chan a fait part de sa satisfaction concernant les affaires et activités externes de l'AIP.
- L'AIP a continué à développer des relations externes avec plusieurs organisations, notamment en étant représentée au conseil de deux grands partenariats internationaux : Adenike Grange et Jane Schaller ont siégé au Conseil d'Administration de la *Global Alliance for Vaccines and Immunizations* (GAVI) et Zulfiqar Bhutta, Jane Schaller et Chok-wan Chan, à celui du Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant (PMNCH). L'AIP a participé aux consultations du Partenariat International pour la Santé (IHP+) et de la « task force » sur les financements innovants pour les OMD liés à la santé. L'AIP a participé à l'Assemblée Mondiale de la Santé et à des réunions du Conseil Exécutif de l'OMS et a émis une série de déclarations officielles, notamment en faveur de l'amélioration des médicaments destinés aux enfants, des Objectifs du Millénaire pour le Développement, des soins de santé primaire et du traitement des déficiences visuelles et de la tuberculose chez l'enfant. L'AIP continue de collaborer avec l'OMS sur le thème de la santé de l'enfant et de l'adolescent, avec des projets conjoints en cours sur la santé de l'adolescent, la qualité des soins, la médecine factuelle et la formation avant emploi. L'AIP encourage ses sociétés régionales membres à assister et participer aux réunions de l'OMS au niveau de leur aire géographique. L'AIP a également participé en tant qu'invité au groupe stratégique consultatif d'experts (SAGE) sur la vaccination, dont son Trésorier Zulfiqar Bhutta est aujourd'hui membre, représentant la région EMRO (Méditerranée orientale). L'AIP collabore enfin avec l'UNICEF aux niveaux national et régional.

5. Programmes

- Le Président Chan se félicite de la création du système des Conseillers Techniques de l'AIP avec les co-présidents issus du Conseil d'Administration et note que ces domaines se sont dotés d'objectifs bien définis, qu'ils élaborent des plans stratégiques, font remonter efficacement l'information jusqu'au CA et fournissent des conseils et une supervision des activités liées aux programmes.

Conseillers Techniques (CT) dans les domaines de programmes

- Il apparaît que la plupart des domaines de programmes de l'AIP sont des composantes majeures du projet des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Regroupés sous les programmes OMD et Survie de l'Enfant, ces domaines sont les suivants : projet OMD, Survie de l'Enfant, Santé de l'Adolescent, Amélioration des Médicaments, Vaccination, VIH et Tuberculose, Nutrition et Qualité des Soins. Les deux domaines restants (Santé environnementale de l'Enfant et Santé infantile en situation de crise humanitaire) sont à part. Des commissions de programmes ont été ou sont constituées pour chacun de ces domaines et plusieurs d'entre eux présenteront des ateliers ou des sessions lors du Congrès de Johannesburg en 2010.
- L'AIP a continué de développer la structure et les fonctions des Conseillers Techniques (CT) et à désigner et activer leurs commissions de programmes. Un Co-Président issu du Conseil d'Administration a été désigné pour chacun des domaines de programmes. Les CT ont rencontré le Conseil d'Administration à deux occasions pour débattre de leur relation avec l'AIP, ses programmes et la coordination des commissions de programmes.
 - **Santé de l'Adolescent** : Swati Y. Bhave (CT), Eva Olah (Co-Présidente)
 - Swati Y. Bhave, en collaboration avec Chandra Mouli (OMS), a mis au point une « boîte à outils » pour la santé de l'adolescent qui sera distribuée à toutes les sociétés membres de l'AIP pour concevoir des programmes dans ce domaine de la santé essentiel quoique négligé.
 - **Amélioration des Médicaments pédiatriques** : Kalle Hoppu (CT), Mohamad Mikati (Co-Président)

- Kalle Hoppu a créé une commission de programme composée d'experts en pharmacologie pédiatrique et pharmacie issus de toutes les aires géographiques de l'AIP. Il travaille en collaboration avec l'OMS et s'est employé, avec la Directrice Exécutive Jane Schaller, à faire pression pour que l'OMS soit chargée d'agir sur l'amélioration des médicaments destinés aux enfants, mandat qui lui a été confié à l'occasion de l'Assemblée Mondiale de la Santé en 2009. Le Professeur Hoppu et sa commission présenteront un atelier lors du Congrès de Johannesburg.
- **Santé infantile en situation de crise humanitaire** : Karen Olness (CT), Sanath Lamabadusuriya (Co-Président)
 - Ce domaine a été présidé par Karen Olness et Srivieng Pairojkul (Thaïlande), qui ont formé une commission de programme. Les Dr. Olness et Pairojkul ont mis sur pied un atelier sur la santé infantile en situation d'urgence, qui a été présenté aux sociétés pédiatriques de nombreux pays à travers le monde. Celui-ci ciblait plus particulièrement des pays comme la Chine, le Myanmar, le Pakistan, la Thaïlande et Haïti, qui ont tous connu des catastrophes naturelles de grande ampleur au cours des trois dernières années.
- **Santé environnementale de l'Enfant** : Ruth Etzel (CT), Jie Ding (Co-présidente)
 - Ce domaine de programme a été très actif sous la direction de Ruth Etzel, Conseillère Technique, et de Jie Ding, Co-présidente issue du Conseil d'Administration. Il a créé un site Internet, mis en place une bonne collaboration avec l'OMS et réussi à collecter des fonds et organiser des ateliers au niveau régional. Le Dr Etzel et sa commission animeront un atelier lors du 26^e Congrès.
- **VIH / Tuberculose** : Hoosen Coovadia (CT), Keith Bolton (co-président)
 - Le Prof. Hoosen Coovadia est l'un des plus éminents experts de l'infection à VIH périnatale et pédiatrique. Il a régulièrement représenté l'AIP lors de conférences sur le VIH et s'est fait l'avocat de la prévention de la transmission du VIH pour la mère, le nouveau-né, l'enfant et l'adolescent et pour le traitement des enfants touchés. Avec la Directrice Exécutive Jane Schaller, il est l'auteur d'un commentaire sur l'infection à VIH et le sida chez la mère, le nouveau-né et l'enfant publié dans le *Lancet* au moment de la Conférence internationale sur le sida de Mexico.
- **Vaccination** : Ciro de Quadros (CT), Najwa Khuri-Bulos (Co-Présidente)
 - L'AIP a travaillé activement avec la GAVI et l'OMS (SAGE) et organisera un programme intitulé *National Pediatric Immunization Champions* au cours du 26^e Congrès. Ciro de Quadros et Najwa Khuri-Bulos ont présidé ce domaine et forment une commission de programme qui continuera d'assurer la direction.
- **Projet Objectif du Millénaire pour le Développement** : Sverre O. Lie (CT), Geoffrey Cleghorn (Co-Président)
 - Ce domaine a été dirigé par Sverre Lie, Conseiller Technique, avec le soutien de la Directrice Exécutive Jane Schaller. Un programme intitulé *National Pediatric MDG Champions* est en cours de développement et des bourses de lancement sont mises à la disposition de plusieurs pays parmi les plus en difficulté à travers le monde. Il vise à aider les sociétés pédiatriques nationales à s'organiser et faire entendre leur voix auprès de leur gouvernement et des agences de santé pour s'imposer comme experts en santé du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent. L'AIP

travaille également en étroite collaboration avec ses collègues gynécologues, obstétriciens et sages-femmes. Sous les auspices du PMNCH ont été organisés des ateliers nationaux pour les pédiatres, obstétriciens et sages-femmes dans 10 pays d'Afrique, six d'Asie et cinq du monde arabe. D'autres ateliers sont prévus pour l'Amérique latine en 2010. Cet effort vise à fournir une continuité de soins à travers tout le spectre de la santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent et à aider les sociétés professionnelles à collaborer au niveau de leur pays et à gagner en reconnaissance en tant qu'experts en santé infantile au niveau national.

- **Programme Champions nationaux de pédiatrie de l'AIP** : Sverre O. Lie et Jane Schaller (Présidents)
 - L'AIP crée aujourd'hui un programme pour former des « champions » de la pédiatrie au niveau national dans les catégories Vaccination et OMD. Ce programme, en partenariat avec la GAVI et l'UNICEF, a attiré un généreux donateur. Les sociétés pédiatriques nationales de 25 pays rencontrant les problèmes sanitaires les plus aigus ont désigné deux « champions » chacune pour inaugurer ce programme lors d'un atelier spécial en marge du Congrès de Johannesburg. Ce programme allie les domaines Vaccination et OMD pour œuvrer en faveur de la prévention des maladies évitables grâce aux vaccins et de la réalisation des OMD et pour permettre aux « champions » de faire entendre leur voix dans la politique sanitaire et les actions mises en œuvre dans leurs pays. Nous espérons étendre ce programme à toutes les sociétés pédiatriques nationales intéressées au cours des trois prochaines années.
- **Survie du Nouveau-né et de l'Enfant** : Zulfiqar Bhutta (CT), Bill Keenan (co-président Nouveau-né), Chérif Rahimy (co-président Enfant)
 - Ce domaine a été dirigé par Zulfiqar Bhutta avec deux co-présidents (Bill Keenan et Chérif Rahimy). Son action porte essentiellement sur les moyens essentiels de favoriser la survie et la santé du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent au niveau national en utilisant des interventions hautement ciblées et rentables et en travaillant à travers les sociétés pédiatriques nationales.
- **Nutrition** : Ricardo Uauy (CT), Michael Krawinkel (Co-Président)
 - Ce domaine important, dirigé par Ricardo Uauy et Michael Krawinkel, a établi une relation de travail avec la *London School of Tropical Medicine & Hygiene* et participe à une campagne internationale de lutte contre la faim chez l'enfant. Comme noté plus haut, l'AIP s'est fait l'avocat de l'allaitement maternel comme source d'alimentation exclusive du nouveau-né.
- **Qualité des Soins et Médecine factuelle** : Giorgio Tamburlini (CT), Armido Rubino (Co-Président)
 - Ce domaine met l'accent sur la garantie de la qualité des soins dans les sites de divers niveaux à travers les pays en développement. Le Professeur Tamburlini présentera un atelier sur ce sujet.

5. Orientations futures de l'Association Internationale de Pédiatrie

- Continuer à développer les Commissions de Travail pour les fonctions administratives de l'AIP, sous le leadership du Conseil d'Administration.

- Continuer à renforcer les aspects du conseil technique et des programmes de l'AIP, sachant que l'action au niveau national est la priorité la plus urgente en santé infantile mondiale, que le fait de renforcer les sociétés pédiatriques nationales revient à leur donner une voix dans la politique sanitaire de leur pays et que l'accès aux agences de ONU et aux fonds est une nécessité absolue.
- Réflexion sur l'avenir visant à continuer de définir les besoins des enfants dans la santé mondiale et aller au-delà de l'échéance des OMD (2015).
- Développer une structure fonctionnelle et active rassemblant les anciens de l'AIP, renforcer les relations avec nos sociétés membres et consulter les anciens pour bénéficier de leur conseil, de leur soutien et de leur faculté à mobiliser des ressources au service de l'AIP de demain.
- Intensifier les efforts de collecte de fonds.
- Travailler à créer un secrétariat permanent pour l'AIP doté d'un personnel adéquat pour accomplir les tâches actuelles et étendre nos activités à l'avenir.
- Traduire le travail des OMD et les programmes de l'AIP au niveau de chaque pays pour impliquer les activités des sociétés membres de l'AIP.
- Renforcer les sociétés pédiatriques et leurs discours dans les politiques et programmes nationaux de santé du nouveau-né et de l'enfant, avec une attention particulière pour les pays où la situation sanitaire est la plus délicate.
- Poursuivre et renforcer la collaboration avec nos collègues gynécologues, obstétriciens, sages-femmes, infirmières, pharmaciens et autres associations de professionnels des soins de santé au niveau national, régional et international, avec un accent sur la continuité des soins à travers tout le spectre de la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant.
- Renforcer la position de la profession de pédiatre comme experts en santé et soins des nouveau-nés, enfants et adolescents.
- Créer des réseaux pédiatriques internationaux et fonctionnels comme celui des « champions » de la vaccination, qui agira en coordination avec l'AIP, la GAVI, etc., ou celui des « champions » des OMD.
- Produire des modules éducatifs à destination des sociétés membres de l'AIP dans tous nos domaines de programmes et fournir des ateliers thématiques aux sociétés pédiatriques nationales et régionales qui en feront la demande.
- Améliorer la communication et développer les activités avec les sociétés membres.
- Continuer à renforcer les relations avec les organisations externes.
- Accentuer fortement l'effort de collecte de fonds pour améliorer les avancées des sociétés pédiatriques au niveau national.

Respectueusement soumis par



Chok-wan Chan, Président



Jane Schaller, Directrice Exécutive